

remplir : cependant elle devient indispensable si l'on donne une certaine extension à l'élevage.

En général, il est très utile que les volailles habitent la cour occupée par les écuries et le fumier ; elles y trouvent une foule de graines et d'insectes qui servent grandement à leur nourriture, et dont en même temps, elles purgent le fumier, ce qui est aussi fort avantageux ; de plus la chaleur qu'elles y trouvent, chaque fois qu'elles en éprouvent le besoin, leur est extrêmement utile.

Je sais que cette communauté a quelques inconvénients parce qu'il s'échappe du corps des volailles des petites plumes qui peuvent s'introduire dans les voies respiratoires des quadrupèdes et causer des accidents très graves ; mais heureusement ces cas ne sont pas fréquents, et d'ailleurs la vie des hommes, comme celle des animaux, est sans cesse entourée d'une foule de périls auxquels quelques uns succombent et que le grand nombre évite. Il est impossible de ne pas s'y opposer.

Les volailles, les poules surtout, font bien quelque tort au fumier en le grattant et en l'écartant du tas ; mais il est très facile de parer à cet inconvénient en plaçant le fumier dans une fosse appropriée à cet usage, comme cela doit être dans une exploitation bien dirigée, ce qui offre le double avantage d'éviter l'inconvénient dont je parle et d'augmenter la qualité du fumier.

Les principaux oiseaux de basse-cour sont les poules, les dindons, les oies, les canards et les pigeons. C'est principalement sur ces cinq espèces d'oiseaux que doivent opérer ceux dont le but est de faire une spéculation lucrative.

(A suivre)

### Choses et autres

**Le Haras National.**—L'honorable M. Beaubien inaugure, le 10 mai prochain, le Haras National. Il y aura grande fête à cette occasion. Son Excellence le gouverneur-général, sir John Macdonald et l'honorable M. Carling sont au nombre des invités.

M. Beaubien a rendu un service public par cette institution à laquelle les classes agricoles portent tant d'intérêt.

\*\*\*

**L'église de Beauport.**—Les travaux de reconstruction de l'église de Beauport, incendiés dans le courant de l'hiver, sont commencés depuis quelque temps. On transporte dans le moment sur le terrain et les pierres et les matériaux nécessaires. La démolition des anciens murs se fera bientôt et l'on croit que l'extérieur de l'église sera terminé pour l'automne prochain. On nous dit que les plans de la nouvelle église sont très jolis. Elle n'aura qu'un clocher. Les paroissiens de Beauport continueront à avoir leurs offices le dimanche dans la chapelle du couvent.

\*\*\*

**Les feux de prairies.**—Sir John A. Macdonald a donné avis qu'il déposera un projet de loi obligeant les compagnies de chemins de fer à creuser un fossé des deux côtés de la voie. Cette mesure de précaution est rendue nécessaire par les fréquents incendies allumés dans les prairies par les étincelles lancées par les locomotives.

\*\*\*

**Prêtre mérité.**—Dans les premiers jours de son épiscopat, Mgr Grandin, évêque de St-Albert, T. N. O. disait : "Je mourrai content, si j'ai la consolation d'ordonner un prêtre mérité avant de mourir." Ce vœu est réalisé. Le Rév. Frère Edouard John Cunningham a été ordonné prêtre dans la cathédrale de Saint-Albert. Il devra desservir le Lac Labiche.

**Appât Artificiel.**—Un pêcheur dans le bas du fleuve St-Laurent est en marche de rendre au gouvernement français, au prix de deux millions de francs, (\$100,000.00) un appât de pêche, boîte artificiel.

Cet appât dure pendant quelques jours et au bout de ce temps, l'on a qu'à le faire tremper de nouveau dans une liqueur pour qu'il reprenne son ancienne vertu et attire encore le poisson.

Le gouvernement français a nommé un comité de pêcheurs français pour faire l'essai de cet appât, et le comité a fait un rapport très-favorable en faveur de l'invention de génie canadien.

\*\*\*

**Un palais de sel.**—B. H. Grant, de la ville du Lac St-Jean, dit que sa ville sera représentée à l'exposition de Québec par un palais de sel, qui sera vernissé et pourra soutenir la chaleur de l'été et le froid de l'hiver. Ce sera quelques choses d'unique en fait de construction.

\*\*\*

D'après un correspondant du *Rural New-Yorker* \$900,000,000 se dépensent annuellement en boissons spiritueuses aux Etats-Unis. Combien de larmes, de chagrins, de misères ce chiffre représente-il ?

\*\*\*

**Du granit.**—On vient de trouver à St-Méthot du Lac St-Jean une sorte de pierre très riche que M. l'abbé Laflamme a déclaré, après un examen fait, être une très belle variété de granit.

\*\*\*

**Le Canada Artistique.**—La livraison d'avril du *Canada Artistique* nous arrive. Si les premières livraisons de cette intéressante publication étaient bien, que dirons nous de celle-ci ? Fréchet, Legendre, Mme Dandurand, Sulte, Faucher de St-Maurice, (Pour la musique) Lavallée, Gabriel Marchand sont les contributeurs. Les premières pages d'un roman de Ludovic Holey ; le portrait de Calixa Lavallée hors texte, deux morceaux de musique—voilà certes de quoi à satisfaire les plus exigeants. Les gens qui s'occupent des choses de l'esprit devraient se procurer cette livraison et constater les progrès qui se font tous les jours dans la publication des œuvres canadiennes.

Le *Canada Artistique* contient deux morceaux littéraires des mieux réussis. Le premier est à la plume élégante de Madame Dandurand et l'autre à M. Gabriel Marchand.

L'éditeur du *Canada Artistique* doit publier, dans la livraison de mai, le portrait de Mme Albani.

### RECETTES

#### Composition pour marquer les moutons

—Faites chauffer 12 onces de graisse jusqu'à ébullition ; mélangez-y 4 onces de goudron pilez et passez au tamis fin. Employez cette composition toute chaude ; elle résistera à la pluie et aux intempéries de l'air.

#### Laine de bois pour les poulaillers

—La laine de bois consiste tout simplement en filaments détachés des écorces de bois, de fins copeaux ou de sciures. Eh bien ! on dit que cette soi-disante laine remplace avantageusement, dans les poulaillers, la paille destinée à la litière, car elle donne plus de chaleur et puis l'odeur du bois éloigne la vermine, ce qui n'est peut-être, pas bien certain. On croit que les aiguilles de pins brisées que l'on trouve en abondance dans certaines contrées, donneraient le même résultat.

Quoiqu'il en soit, si l'on veut que les poulaillers soient exempts de vermine, il faut tenir ces habitations très proprement, blanchir 2 ou 3 fois par an le local avec l'eau de chaux dans laquelle on introduit une petite quantité d'acide phénique. Dans ces conditions, les poules ne prennent pas de vermine et lorsqu'elles en ont, au moment où elles sont introduites dans les poulaillers, il faut avec un petit soufflet, les soulever avec l'insecticide Vicat, c'est-à-dire avec la poudre de pirètre.

Il ne faut pas, d'ailleurs, oublier que la vermine cause de grave préjudice à toutes les volailles.